



World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin

Code Number:

070-F

Meeting:

156. Education and Training & School Libraries and Resource Centres - **Workshop**

Simultaneous Interpretation:

-

L'enseignement en information par l'enseignant-documentaliste du système éducatif français

Vincent Liquete

IUFM d'Aquitaine

EA n°487- Sciences cognitives-

Université de Bordeaux 2

Résumé :

L'enseignant-documentaliste français met aujourd'hui en place des formations à la recherche d'information, laissées largement à sa propre initiative. On peut alors s'interroger sur la question des contenus de la documentation scolaire. L'ancrage disciplinaire est une nécessité, mais les activités documentaires requièrent des démarches transversales. Des questions de fond demeurent quant au contenu des apprentissages.

1- Eléments introductifs :

L'observation du champ d'activités et d'action de l'enseignant-documentaliste français, pour les trente dernières années principalement, nous permet en guise d'introduction de mettre en lumière quelques éléments majeurs :

D'une part, l'acte de formation à la recherche d'information et plus largement d'accès à une (pré)-culture de l'information peine à dépasser le seul cadre de l'initiative individuelle. Lorsque ces actions ont lieu, c'est essentiellement du propre chef de l'enseignant-documentaliste. Dès lors on ne peut parler de la mise en place d'un "curriculum" constituant un cadre de référence, avec des notions majeures partagées et des référents de formation stabilisés, donnant du sens aux actions de chacun (Charbonnier, 1997 et 2003)¹. Les intentions, les significations, et les objectifs que se fixe chaque enseignant-documentaliste offrent une grande variété de situations de recherche d'information et d'accès à la culture informationnelle. On pourra parler d'une formation à "effet mosaïque".

¹ Cf. sur cette notion de curriculum appliqué aux sciences de l'information et de la documentation, le travail réflexif de Jean-Louis Charbonnier.

D'autre part, sur la même période d'observation, le système éducatif français a mis en œuvre une batterie de dispositifs favorisant le travail autonome de l'élève, le partage des tâches, intégrant de nouvelles formes et modalités d'accès à l'information, impliquant même dans certains cas, des temps de réécriture et de recomposition de l'information sélectionnée. Ces dispositifs se sont affirmés, devenant même obligatoires pour tous les élèves, et par là même incontournables. Par le passé, on parlait des Modules, des Travaux croisés, d'Aide individualisée, maintenant on instaure les Travaux Personnels Encadrés, les Projets Personnels à Caractère Professionnel, les Itinéraires de Découverte,...

De plus, le contexte injonctif des textes officiels, notamment par le biais des programmes d'enseignement disciplinaire, accorde une place de choix aux activités avec divers types de documents (vidéogrammes, documentation numérique,...) et à la participation au projet de citoyenneté de l'élève, en incitant l'enseignant à faire acquérir un regard analytique, critique, axé sur la comparaison de différentes sources d'information². Cependant, la faiblesse de l'approche institutionnelle vient du fait que nombre de disciplines d'enseignement a pris le parti de traiter des questions de formation à l'information documentaire, sans passer par l'espace documentaire CDI ni par la compétence de l'enseignant-documentaliste. On parlera alors de "contournements disciplinaires de la sphère documentaire scolaire".

Enfin, on soulignera que cette dynamique individuelle, collective et institutionnelle, n'empêche pas l'enseignant-documentaliste de se limiter en grande partie à un enseignement de type "instrumental", précipitant les élèves vers un certain déterminisme et une hyper-technologisation de la recherche et de la culture de l'information. Les références aux outils de traitement de l'information, aux systèmes universels de classement, aux cadres normatifs, ... déterminent les enseignements à l'information documentaire au travers d'acquisition de compétences techniques et de la maîtrise des outils et des technologies³.

Qu'en est-il alors d'une approche culturelle prenant davantage en considération les enjeux économiques, culturels, politiques de l'information, ou bien la notion de systèmes complexes et d'environnement informationnel, des méthodes de travail,...? Le paradigme informationnel (Fondin, 2002) semble plus que jamais distant et décalé des pratiques formatives actuelles.

2- Les interrogations actuelles des professionnels et spécialistes de l'information documentaire scolaire :

Un ensemble de travaux que nous avons menés ces derniers mois, en lycée d'enseignement général⁴, dans le cadre des Travaux Personnels Encadrés, révèlent d'énormes difficultés de positionnement de l'enseignant-documentaliste par rapport à des contenus. En effet, quels sujets, quels objets, quelles problématiques, seraient du champ de la documentation scolaire ?

2.1- Eduquer à " l' information documentaire " :

L'information dont parlent les professionnels de la documentation recoupe un ensemble de domaines aux contours flous et instables. Jusqu'alors, les avancées les plus significatives portaient sur l'information liée à l'objet " Média de masse/Mass media" :

² Certains professionnels allant jusqu'à s'aventurer sur des concepts info-culturels du type " infocitoyenneté " par exemple.

³ Approche que l'on retrouve ailleurs dans le monde, notamment en Espagne avec le concept d'ALFIN pour " Alfabetizacion informacional ".

⁴ Elèves de 15 à 18 ans, dernier cycle d'enseignement avant l'université.

télévision, radio, presse écrite⁵, plus recensement l'Internet. Avec l'information documentaire, les frontières sont beaucoup plus difficiles à appréhender. Fondamentalement, elle repose sur quelques principes fondamentaux comme la "transmission", la place de l'environnement, ou l'approche complexe des "processus". Eduquer l'élève à l'information revient par conséquent à combiner des objets d'enseignement directement liés à la sphère de la culture informationnelle et à celle (plus théorique) de la science de l'information⁶ (cf. schéma page suivante).

2.2- L'approche segmentée d'un processus complexe :

La recherche d'information a été essentiellement appréhendée sous forme de référentiels qui recensent ce processus à partir d'une succession d'étapes pré-établies. Or, petit à petit, nous voyons poindre d'autres types d'approches du sujet semblant démontrer que selon la nature de la question ou du problème posé, l'apprenant peut répéter de façon cyclique son travail de recherche (Rouet-Tricot, 1998). On assiste alors à une réduction du nombre d'étapes de recherche se résumant principalement à trois temps forts : la préparation du travail (reposant sur une représentation de l'objet de la recherche, sur une connaissance des attentes et visées de la recherche, et sur une capacité d'auto-analyse de sa propre connaissance du sujet), l'étape de la sélection s'appuyant prioritairement sur la culture des sources et l'étape du traitement du sujet à partir de l'information sélectionnée. Ce glissement d'approche implique pour l'enseignant-documentaliste des objectifs de formation à l'information plus modestes, mieux ciblés, moins inscrits dans la durée et se reproduisant plus fréquemment qu'uniquement lors de temps forts du cycle d'étude (comme c'est le cas pour la plupart des dispositifs innovants actuels).

2.3- Le nécessaire ancrage disciplinaire :

Force est de constater qu'à l'usage, l'enseignant-documentaliste doit déterminer son champ d'actions en matière de formation et par là même, en matière de gestion du système d'information CDI, en accord avec les diverses progressions disciplinaires et objets d'enseignement. L'exercice documentaire sans relation directe avec les objectifs pédagogiques disciplinaires, réduit la portée de l'action de formation, d'autant plus que les élèves semblent éprouver les pires difficultés à transférer des méthodes et des techniques de travail, à d'autres contextes d'enseignement (Marcillet, 2000). Dès lors, l'enseignant-documentaliste doit intégrer dans ses démarches de formation une "ingénierie de la didactique", s'appuyant sur les approches et les objectifs des diverses disciplines associées au projet et réinventant alors de nouvelles formes de concertation voire de collégialité avec chacune d'elle.

2.4- La prise de conscience de l'élève et de son entourage :

Encore faut-il convaincre l'élève lui-même et ses parents, de la nécessité de combiner de telles démarches transversales en complément des cursus mono-disciplinaires. Même si nombre d'entre eux déclarent éprouver beaucoup de plaisir et de satisfaction dans les séances de travail liées aux dispositifs innovants, une part importante d'entre eux reste peu convaincu de la nécessité finale de ce type de travail, d'autant plus que les objectifs de production ne sont pas encore stabilisés. Des recherches rigoureuses sur l'impact des enseignements en information documentaire en terme d'efficacité scolaire restent à mener, comme a pu le faire en France à une certaine époque Alain Coulon, en observant les taux de réussite aux examens de cohortes d'étudiants inscrits en premier cycle universitaire.

⁵ Cf. les axes de travaux réflexifs sur le site

⁶ La sphère de la "Science de l'Information" revient à appréhender l'information traitée par d'autres champs disciplinaires (Economie, Droit, Sociologie de l'information,...).

3- Quelques perspectives à interroger pour une éducation à l'information à l'école :

Ces dernières années les tentatives du système éducatif français consistant à déployer de multiples dispositifs centrés sur l'information ont montré quelques limites et fait l'objet de contournements initialement non envisagés (Liquète, 2002). Une seconde orientation consistant à faire du professeur-documentaliste un enseignant identique aux autres avec des contenus disciplinaires à transmettre et une progression pédagogique à respecter pourrait voir le jour, avec le risque certain d'appauvrir cette méta-discipline. Reste une troisième orientation qui, se centrant davantage sur les contenus et les méthodes à transmettre que sur les acteurs enseignants concernés, désignerait alors les enseignants des disciplines conventionnelles comme devant, eux-mêmes, dispenser ces nouvelles connaissances. Quelques champs disciplinaires semblent progressivement faire le pas : l'enseignement en français, par exemple⁷.

Force est de constater pour conclure, que le positionnement pédagogique et institutionnel du professeur-documentaliste reste encore fragile. L'enseignement en information/documentation dans le système éducatif français reste à ce jour ésotérique, où seuls les initiés semblent fondamentalement convaincus de la nécessité de généraliser et de systématiser de tels contenus.

De toute évidence, des dimensions majeures doivent être observées à l'avenir :

- quels éléments majeurs de l'épistémologie des sciences de l'information et de la documentation doit-on retenir, pour enseigner l'information à l'école ?
- Afin de permettre une non répétition des enseignements et d'être en prise avec la maturation intellectuelle de l'élève, comment doit-on élaborer une progression de la formation à l'information ?
- Quels champs disciplinaires de référence semblent devoir intégrer systématiquement la question de l'objet " information " dans ses enseignements ?
- Comment envisager précisément le champs d'action du professeur-documentaliste sachant qu'il a à résoudre un véritable " dilemme professionnel " entre la gestion opérante d'un système d'information (le CDI) et la formation des élèves sur des contenus encore flous à définir ?
- Enfin, dans quelle mesure, des recherches en information/documentation scolaire pourront scientifiquement démontrer l'utilité d'intégrer au plus vite ces nouveaux enseignements dans un cursus d'élève, afin notamment de lui permettre de réussir, de mieux maîtriser son environnement et ses propres méthodes individuelles de travail.

Eléments bibliographiques :

Charbonnier, Jean-Louis. (1997). Les " apprentissages documentaires " et la didactisation des sciences de l'information. In " Documentation et formation ". *Spirale*, 19.

Fondin, Hubert. (2001). La science de l'information : posture épistémologique et spécificité disciplinaire. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 38, n°2.

Fondin, Hubert. (2002). La " SI " et la documentation, ou les relations entre science et technique. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 39, n°3.

Léveillé, Yves et al. (1997). La recherche d'information à l'école secondaire. Montréal: Ministère de l'Éducation, Direction des ressources didactiques.
[en ligne]

⁷ Dans les programmes d'enseignement du français en collège notamment, le Centre de Documentation et d'Information et le professeur-documentaliste sont quasiment évincés du discours institutionnel, même pour les paragraphes des textes officiels traitant de la question documentaire.

Marcillet, Frédérique. (2000). *Recherche documentaire et apprentissage : maîtriser l'information* . Paris : ESF.

Morizio, Claude. (2002). *La recherche d'information*. Paris : Nathan : Adbs. (128).

Liquète, Vincent (coord. scientifique). (2003). Education/Formation à l'information. *Cahiers d'Esquisse*, n°1, mai. [en ligne] Rubrique " Recherche ", Sous-rubrique " Esquisse ".

Liquète, Vincent. (2003). *Presentation and analysis of Supervised Personal Work (TPE) in France : technology walling-up opening onto information pedagogy and education*. In Breaking down barriers/ International forum on research in school librarianship and IASL (Durban (Afrique du Sud) ; juillet 2003 ; 7). 2003.

Rouet, Jean-François, Tricot, André . (1998). *Chercher de l'information dans un hypertexte : vers un modèle des processus cognitifs*. In Tricot André et Rouet Jean-François (eds). *Les hypermédias, approches cognitives et ergonomiques*. Paris : Hermès, 1998.

Les domaines de la Science et de la Culture de l'Information

Sphère de la Culture

Les méthodologies de Recherche

Les normes de traitement

Connaissance du traitement de l'Information

Sphère de la Science

Les circuits de l'édition

Le droit de l'Information

Histoire de la Science de l'Info.

Le « réel construit »

Le R.I.

Approche langagière

La connaissance des sources

Les lois de l'information

Les approches disciplinaires

Formation à la Science de l'Information

L'Économie des médias

Lecture, analyse, traitement

Les besoins d'Information

L'écosystème informationnel

L'échange virtuel

Analyse des médias de masse

Les paradigmes d'interprétation

Le document

Les convergences disciplinaires

Les outils technologiques de traitement

La posture du Chercheur

Le traitement de l'information

Les outils technologiques de stockage

Les outils technologiques de diffusion